

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES
Régie autonome
des transports parisiens

Décision n° 2007-60 du 16 octobre 2007 portant délégation de signature de M. Pitron (Emmanuel), directeur de cabinet, responsable du département présidence direction générale (PDG), à M. Brillion (Alain), responsable des affaires générales du département PDG

NOR : *DEVT0769324S*

Le directeur de cabinet, responsable du département PDG,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° 5675 consentie le 15 octobre 2007 au directeur de cabinet, responsable du département PDG par le président directeur général de la RATP,
Décide :

Article unique

De donner délégation à M. Brillion (Alain), responsable des affaires générales du département PDG, à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs susmentionnée.

La présente délégation abroge la délégation n° 2007-12 en date du 1^{er} mars 2007.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 2007.

*Le directeur de cabinet et responsable
du département PDG de la RATP,
M. Pitron*